

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/9908454b-92e3-4581-8fe9-c930d00f1144>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/9908454b-92e3-4581-8fe9-c930d00f1144> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [De Sena Lelo Pessoa Sandrine](#)

Date de soutenance : 09-12-2022

Directeur(s) de thèse : [Fernandez Julian](#) - [Lafontaine Fannie](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droits de la défense, Cour pénale internationale, Justice pénale internationale, Procédure pénale internationale, Droits du suspect, Droits de l'accusé, Droits du condamné, Droits de l'acquitté, Procès équitable

**Mots-clés** :

- Droit international pénal
- Défense (procédure internationale pénale)
- Procédure pénale (droit international)
- Procès équitable


**Résumé** : L'objet affiché du Statut de Rome de la Cour pénale internationale est de « mettre un terme à l'impunité » des auteurs de crimes de droit international. Plus de deux décennies après la conclusion de cet instrument, l'heure est à un premier audit ou retour d'expérience. Les États parties ont en ce sens initié une revue de fonctionnement du système en vigueur en raison des difficultés rencontrées par la Cour pour mener à bien sa mission. Des recommandations et un programme de travail ont été adoptés. Mais l'ensemble néglige les fractures du système judiciaire. Ici, l'étude de la pratique de l'ensemble des droits de la défense, de la phase préliminaire à l'après-procès, permet d'apporter une évaluation complémentaire au rapport des experts. Trois catégories de défaillances, d'ordre statutaires, organiques ou structurelles, peuvent être identifiées. Elles révèlent un certain nombre de manquements aux garanties initialement posées. La conduite de la procédure au stade de la « préparation » de la défense apparaît particulièrement problématique en ayant une incidence majeure sur la « présentation » de la défense. La pratique des droits de la défense devant la CPI demeure à ce stade précaire.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :   
Identifiant : 2022ASSA0087  
Type de ressource : Thèse